

ENM

ÉCOLE  
NATIONALE  
DE LA  
MAGISTRATURE



**Magistrats  
en Service Extraordinaire (MSE),  
Détachés Judiciaires (DJ)  
& Juge du Livre Foncier (JLF)**



## PROFIL DE LA PROMOTION - MARS 2025

### Chiffres clés

- 18 magistrats stagiaires
- 67 % femmes et 33 % d'hommes
- Moyenne d'âge : 45 ans
- 61 % des stagiaires sont issus de la fonction publique, 22 % du secteur privé et 17 % étaient militaires
- 28 % des stagiaires ont un doctorat en droit  
22 % ont un CAPA  
67 % des stagiaires ont un diplôme de niveau bac + 5 (39 % d'entre eux en droit) et  
6 % ont un diplôme de niveau bac +4 en droit



# Table des matières

I-	DONNEES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES MAGISTRATS STAGIAIRES.....	3
1.	ORIGINE DU RECRUTEMENT .....	3
2.	DIPLOMES D'ETUDES SUPERIEURES DETENUS PAR LES MAGISTRATS STAGIAIRES.....	4
3.	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE ANTERIEURE DES MAGISTRATS STAGIAIRES.....	5
4.	LANGUES ETRANGERES .....	6
II-	DONNES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES MAGISTRATS STAGIAIRES .....	7
1.	REPARTITION HOMMES/FEMMES DE LA PROMOTION.....	7
2.	LES AGES.....	7
3.	CHARGES DE FAMILLE .....	8
4.	LIEU DE NAISSANCE DES MAGISTRATS STAGIAIRES.....	8

**La promotion de Mars 2025 est composée de 18 magistrats dont 11 détachés judiciaires et 7 magistrats en service extraordinaire recrutés respectivement sur le fondement des articles 41 <sup>(1)</sup> et suivants ainsi que 40-8<sup>(2)</sup> et suivants de l'ordonnance n°58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature**

L'ordonnance n°58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature prévoit la possibilité pour des personnes que leur compétence et leur activité qualifient particulièrement pour l'exercice des fonctions judiciaires d'être nommées pour exercer en service extraordinaire les fonctions du premier grade des cours d'appel et des tribunaux de première instance, à l'exception des fonctions spécialisées, si elles justifient de quinze ans au moins d'activité.

La même ordonnance prévoit en son article 41 que les membres du corps recrutés par la voie de l'Institut national du service public, les professeurs et les maîtres de conférences titulaires des universités, les administrateurs des assemblées parlementaires, les fonctionnaires civils ou militaires de l'Etat, de la fonction publique territoriale ou de la fonction publique hospitalière appartenant à des corps ou à des cadres d'emplois de niveau comparable et les fonctionnaires de l'Union européenne de niveau comparable peuvent, s'ils sont de nationalités française (...), faire l'objet d'un détachement judiciaire pour exercer les fonctions des second et premier grades.

Les futurs magistrats recrutés sur ces fondements suivent une formation de six mois dont au moins un mois au sein de l'Ecole nationale de la magistrature.

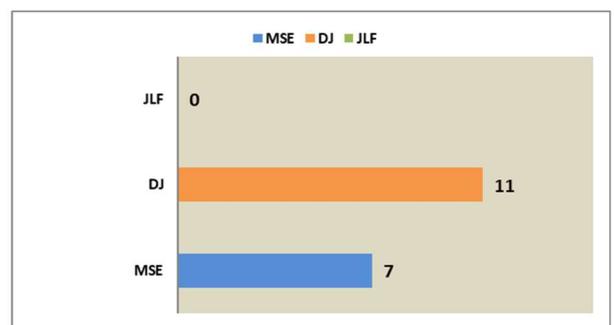
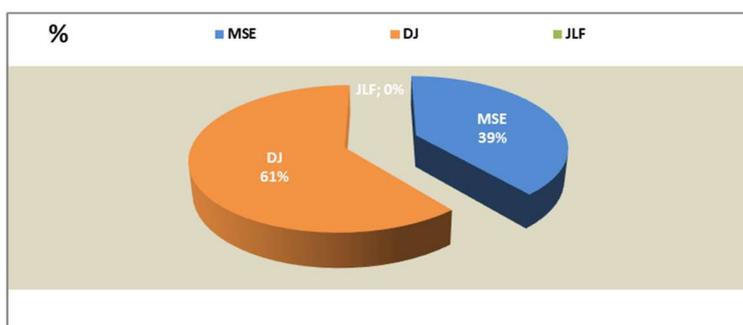
En outre, en application des dispositions de l'article 33 de l'ordonnance du 22 décembre 1958, les juges du livre foncier, candidats à l'exercice des autres fonctions judiciaires du second grade après trois années d'exercice dans leurs fonctions, sont désormais soumis à une **formation probatoire** organisée par l'Ecole nationale de la magistrature.

La durée de la formation probatoire est de **six mois dont un mois au moins de formation théorique** dispensée à l'Ecole nationale de la magistrature.

## I- DONNEES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES MAGISTRATS STAGIAIRES

### 1. ORIGINE DU RECRUTEMENT

	Promotion Mars 2025	MSE	DJ	JLF
Nbr de magistrats stagiaires	18	7	11	
%	100%	39%	61%	

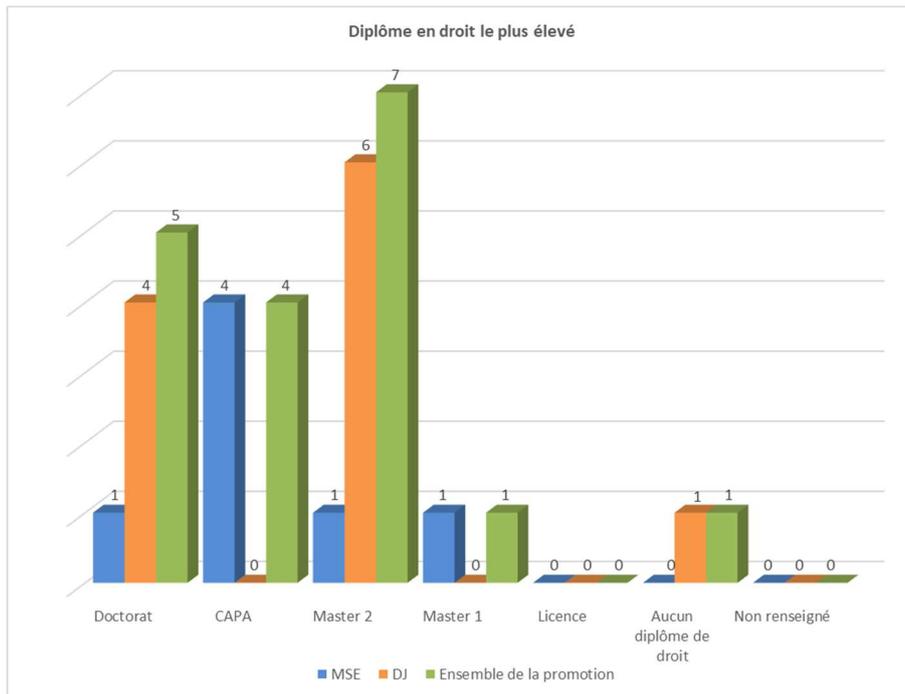


<sup>(1)</sup> Art. 41 et suivants de l'ordonnance statutaire de la magistrature (OS)

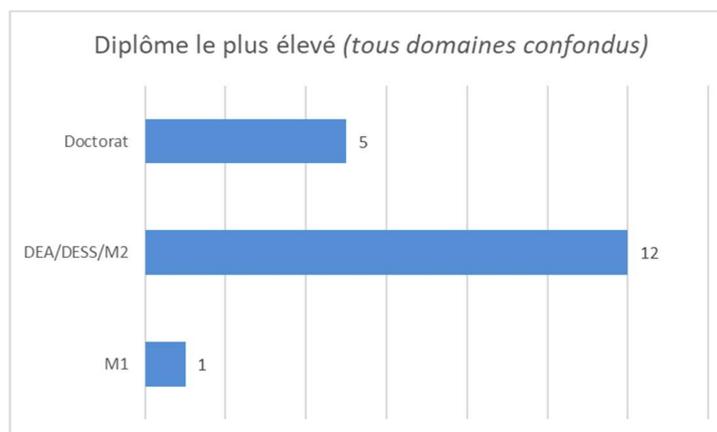
<sup>(2)</sup> Art. 40-8 et suivants de l'ordonnance statutaire de la magistrature (OS)

## 2. DIPLOMES D'ETUDES SUPERIEURES DETENUS PAR LES MAGISTRATS STAGIAIRES

### A. Diplôme le plus élevé (en droit)



### B. Diplôme le plus élevé obtenu (tous domaines confondus)



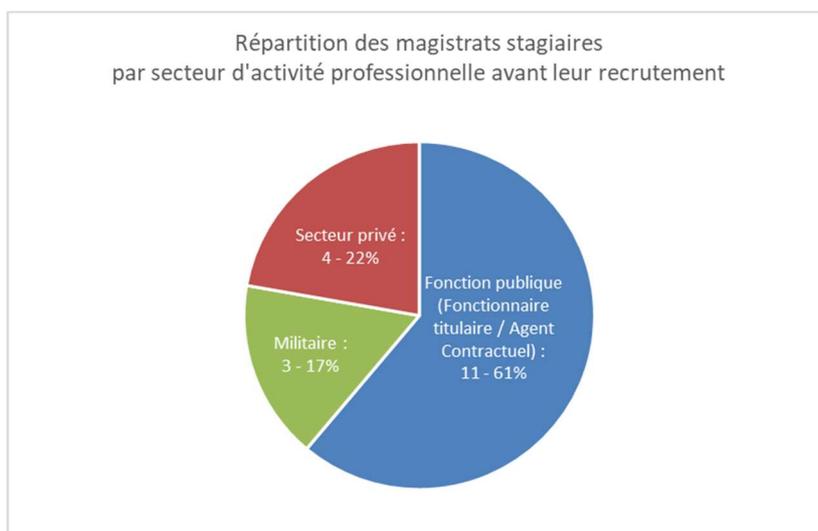
### 3. EXPERIENCE PROFESSIONNELLE ANTERIEURE DES MAGISTRATS STAGIAIRES

#### A. Dernier emploi occupé des magistrats stagiaires

Dernier emploi occupé par les magistrats stagiaires	Nombre de magistrats stagiaires			
	MSE	DJ	JLF	TOTAL PROMO
Administrateur territorial - Détaché auprès du Ministère de la Justice et des Libertés		1	X	1
Attaché de justice	1			1
Avocat	3			3
Chargé de mission	1			1
Chef du pôle jeunesse, formations et prospectives	1			1
Directeur général délégué	1			1
Magistrat administratif		3		3
Magistrat financier		1		1
Maître de conférences		3		3
Officier de gendarmerie		3		3

<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>18</b>
--------------	----------	-----------	----------	-----------

#### B. Répartition par secteur d'activité professionnelle avant leur recrutement



#### C. Le nombre d'années d'exercice professionnel avant leur recrutement

Nombre d'année d'expérience professionnelle antérieure	MSE	DJ	JLF	Moyenne Promo Mars 2025
Minimum	15	7	X	7
Maximum	27	25		27
Moyenne	21	16		17

(\*) Arrondi à la décimale la plus proche.

#### 4. LANGUES ETRANGERES

La langue étrangère la plus étudiée par les magistrats stagiaires reste l'anglais : 3 d'entre eux (17 %) sont des utilisateurs expérimentés, 7 (39 %) sont des utilisateurs indépendants et 2 (11 %) sont des utilisateurs élémentaires.

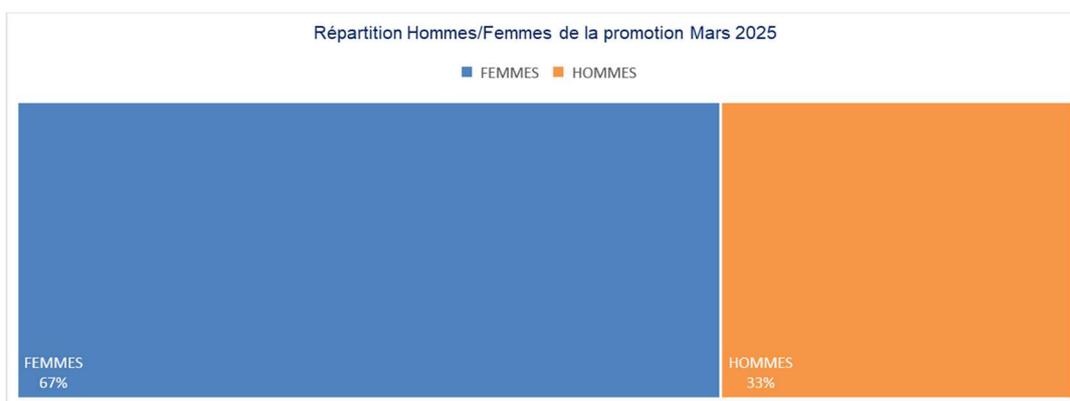
##### Langues étrangères pratiquées par les magistrats stagiaires

LANGUES	Niveau CECRL (Cadre européen de référence pour les langues)												
	C2 <i>Utilisateur expérimenté (niveau maîtrise)</i>		C1 <i>Utilisateur expérimenté (niveau autonome)</i>		B2 <i>Utilisateur indépendant (niveau avancé ou indépendant)</i>		B1 <i>Utilisateur indépendant (niveau seuil)</i>		A2 <i>Utilisateur élémentaire (niveau intermédiaire ou usuel)</i>		A1 <i>Utilisateur élémentaire (niveau introductif ou de découverte)</i>		
	Nombre de magistrats stagiaires	%	Nombre de magistrats stagiaires	%	Nombre de magistrats stagiaires	%	Nombre de magistrats stagiaires	%	Nombre de magistrats stagiaires	%	Nombre de magistrats stagiaires	%	
ALLEMAND												2	11%
ANGLAIS	1	6%	2	11%	3	17%	4	22%	2	11%			
ESPAGNOL							2	11%	3	17%	1	6%	
ITALIEN											1	6%	
PORTUGAIS					1	6%							

## II- DONNES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES MAGISTRATS STAGIAIRES

### 1. REPARTITION HOMMES/FEMMES DE LA PROMOTION

	Magistrats Stagiaires Promotion Mars 2025		MSE		DJ		JLF	
	Nbr de magistrats stagiaires	%	Nbr de magistrats stagiaires	%	Nbr de magistrats stagiaires	%	Nbr de magistrats stagiaires	%
<b>FEMMES</b>	12	67%	6	55%	6	86%		
<b>HOMMES</b>	6	33%	5	45%	1	14%		
<b>TOTAL</b>	18	100%	11	100%	7	100%	0	00%



### 2. LES AGES

#### Age moyen en chiffre et par voie de recrutement des magistrats stagiaires de la promotion Mars 2025

Age	Promo Mars 2025	MSE	DJ	JLF
<b>Minimum</b>	32	45	32	
<b>Maximum</b>	54	54	54	
<b>Age moyen*</b>	45	50	41	

\* L'âge moyen a été calculé au 31 Mars 2025, jour de la rentrée.

(\*) Arrondi à la décimale la plus proche.

### 3. CHARGES DE FAMILLE

La promotion Mars 2025 compte 12 magistrats stagiaires chargés de famille, soit 67 %.

Nombre d'enfant	Nombre de magistrats stagiaires	%
Non renseigné	3	16,5%
0	3	16,5%
1	6	33%
2	5	28%
3	1	6%

Total	18	100%
-------	----	------

### 4. LIEU DE NAISSANCE DES MAGISTRATS STAGIAIRES

REGIONS DE NAISSANCE	Nombre de magistrats stagiaires	%
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	1	5,6%
GRAND EST	1	5,6%
HAUTS DE FRANCE	2	11,1%
ILE DE FRANCE	8	44,4%
NOUVELLE AQUITAINE	3	16,5%
OCCITANIE	1	5,6%
PACA	1	5,6%
ETRANGER	1	5,6%

Total Promo Mars 2025	18
-----------------------	----

\*

\*\*\*